

QUALITÉ DE VIE

Déclassement de l'A6 : les bons choix pour Écully !

Publié le 09 novembre 2018

Plus de 350 personnes ont participé à la dernière réunion publique sur le déclassement de l'A6, mercredi 7 novembre à l'Espace Écully.

L'occasion d'entendre les dernières propositions des Écullois, notamment celles des présidents de conseils syndicaux des principales résidences impactées par les nuisances de l'autoroute.

Le Professeur Lionel Soulhac, Directeur adjoint du Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique à l'École Centrale a ensuite présenté les conclusions de l'étude qu'il a menée avec ses étudiants à la demande de l'équipe municipale. Les simulations de l'évolution du trafic et des inévitables reports de circulation suite au réaménagement de l'autoroute en boulevard urbain, leurs incidences sur la qualité de l'air et le bruit, ont particulièrement intéressé le public attentif comme les élus des communes de Champagne au Mont d'Or et Tassin la Demi-Lune, présents à cette réunion.

Après la concertation, les propositions...

Grâce à ces données techniques et l'ensemble de la concertation réalisée auprès des Écullois depuis 2 ans, les élus ont ensuite présenté une dizaine de bons choix qui permettraient de faire du boulevard urbain une réussite pour Écully.





Le Maire, Yves-Marie Uhlrich, a insisté sur la nécessité de réaliser le contournement ouest de l'agglomération lyonnaise.

Parmi les propositions, on peut citer : le réaménagement des 8 ha de l'échangeur du Pérollier, la mise en place de damiers phoniques ou de revêtements acoustiques sur les chaussées, le développement d'une ligne de bus express desservant Écully, la revitalisation de la ligne de train Lozanne-St Paul avec tarif unique train plus bus, ou encore la réalisation du contournement ouest de Lyon…

L'ensemble des propositions seront consignées dans le Livre Blanc qui sera remis début 2019 au Préfet et au Président de la Métropole, et distribué à tous les Écullois.



La réunion s'est achevée par un temps de dialogue avec la salle.

Ville d'Écully

MAIRIE D'ÉCULLY
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser